

Printemps 2023



## Contrat d'engagement AMAP partiel\* : Légumes

\*commençant en cours de saison

<b>Les producteurs :</b> Emmanuel et Véronique Crucifix Rue du Moulin 60290 Cauffry	<b>L'adhérent</b> <b>Nom :</b> ..... <b>Prénom :</b> ..... <b>Adresse :</b> ..... ..... <b>Tél :</b> ..... <b>Courriel :</b> .....
--	--

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements ci-après :

### Engagements du producteur :

Livrer chaque semaine des produits frais de saison issus de sa production biologique.  
Etre transparent sur ses méthodes de travail.  
Etre présent, dans la mesure du possible, aux distributions, donner des nouvelles sur l'évolution des cultures et accueillir les adhérents de l'AMAP au moins une fois par an.

### Engagements de l'adhérent :

Pré financer la production.  
Assurer au moins une permanence pendant la période concernée par le contrat.  
Gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et ses absences aux distributions. L'AMAP disposera des paniers non pris le jour de la distribution.  
Participer à l'assemblée générale.

L'adhérent s'engage à prendre un panier à 12,00€ 18,00€\* chaque semaine du vendredi .....  
au vendredi 20 octobre 2023, soit un total de .....paniers, pour un montant de .....€

5 légumes différents dans un petit panier – 6 à 8 légumes différents dans un grand panier

**Modalités de paiement :** 1 2 3\* chèques de .....€ à l'ordre d'Emmanuel CRUCIFIX. \*entourer la mention utile

### Livraison des légumes :

Tous les vendredis de 17h30 à 18h45 dans la salle municipale place Gérard Palteau à Pont-Ste-Maxence. Ne pas oublier d'amener ses sacs ou paniers pour emballer individuellement les légumes.

### Principe de concertation :

Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les adhérent-e-s (ou leurs représentants) et le producteur.

Ce contrat d'engagement sera signé en un exemplaire. Copie numérique envoyée à l'adhérent-e et au producteur.

Pour que le présent contrat soit valable, l'adhérent devra être membre de l'AMAP et être à jour de sa cotisation.

**Les adhérents sont solidaires avec le producteur dans les aléas de la production.**

Fait à  
Signature de l'adhérent

Le  
Signature du Producteur

Emmanuel Crucifix

## Option œufs attachée au contrat légumes

### MODALITÉS D'EXTENSION DU CONTRAT LÉGUMES :

Nos producteurs de légumes, Emmanuel et Véronique Crucifix nous proposent de nous approvisionner en œufs en complément de notre contrat légumes.

Il s'agit d'achat revente ou nos producteurs deviennent intermédiaires rémunérés.

### PRODUCTEURS DES ŒUFS :

S.C.E.A. du Granpador - 33 rue du moellon 80540 Pissy - Gérant Laurent Vindevogel.

Ce producteur est certifié "Agriculture biologique" pour l'ensemble de sa production.

### Tarif

6 œufs : 2,75€,

12 œufs : 5,50€

18 œufs : 8,25

L'adhérent s'engage à prendre 6 12 18\* œufs chaque semaine du vendredi .....

au vendredi 20 octobre 2023, soit un total de.....livraisons, pour un montant de .....€ *\*entourer la mention utile*

**Modalités de paiement** : 1 chèque de .....€ à l'ordre d'Emmanuel CRUCIFIX.

### Livraison des œufs :

Tous les vendredis avec les légumes de 17h30 à 18h45 dans la salle municipale place Gérard Palteau à Pont-Ste-Maxence. Ne pas oublier d'amener ses sacs ou paniers pour emballer individuellement les légumes.